

Les prix des aliments sont l'objet d'âpres négociations entre agriculteurs, industriels et distributeurs. Photo François Destoc



Un nouveau calendrier pour fixer les prix des aliments ?

Pour assurer aux agriculteurs un juste prix de leurs produits, ils pourraient négocier d'abord avec les industriels avant les supermarchés. Une idée qui suscite le débat.

industriels et distributeurs. Cette date du 1er décembre peut être avancée « au 1er ou au 15 novembre » mais les discussions entre les agriculteurs et les entreprises qui transforment leur lait, leur blé ou leur viande doivent être encadrées, a déclaré Arnaud Rousseau.

● L'alliance syndicale agricole majoritaire a proposé jeudi d'imposer aux industriels de l'agroalimentaire de négocier les prix avec les agriculteurs avant d'entamer des discussions avec les supermarchés. Les agriculteurs veulent être « payés au juste prix de leurs produits » et ne pas se retrouver face à une entreprise leur disant, après des négociations avec les distributeurs, « voilà ce qu'il vous reste », a expliqué le président de la FNSEA Arnaud Rousseau. Pour s'assurer de cette construction du prix « en avant », la FNSEA et son allié Jeunes agriculteurs proposent d'imposer une date butoir, le 1er décembre, comme il en existe une pour les négociations entre